

NOS FORMATIONS & PRESTATIONS SUR-MESURE AUTOMNE-HIVER 2026

- Donnez de l'élan à vos compétences -



DONNEZ DE L'ÉLAN À VOS COMPÉTENCES



**SPORT
PROPULSE
FORMATION**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

QUI SOMMES-NOUS ?

SPORT PROPULSE FORMATION, VOTRE ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation du Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes est **reconnu par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS, ex DIRECTTE)** depuis 2005. Il est l'organisme de référence de la formation du mouvement sportif régional.

SPORT PROPULSE FORMATION bénéficie d'un emplacement stratégique à Lyon dans le quartier Gerland (7ème arrondissement). Situé à la Maison Régionale des Sports, il est facilement accessible en transports en commun et se trouve à **proximité d'autres acteurs sportifs**.

L'ensemble de nos sessions sont conçues et animées par des **formateurs compétents et reconnus** issus du milieu sportif et/ou associatif.

Sport Propulse Formation propose **4 services d'accompagnements distincts**, pouvant se dérouler sous une forme de montée en compétence collective ou plus personnalisée :

1 FORMATIONS CATALOGUE *page 8*
-Financement, Ressources Humaines, Premiers Secours...

2 PRESTATIONS SUR-MESURE *page 16*
Sessions d'information ou de formation à la carte en fonction de vos attentes et besoins selon le format de votre choix : soirée, demi-journée, journée, multi-sessions, ateliers, enseignements.

3 ACCOMPAGNEMENTS VAE *page 22*
Aide à la préparation, rédaction et soutenance orale des candidats pour leur dossier d'expérience visant la validation de leurs acquis pour un diplôme du sport ou de l'animation.

4 PORTAGES DE FORMATIONS *page 24*
Gestion et saisie d'une demande de prise en charge financière auprès des services de l'Afdas, pour le compte d'une autre structure via le dispositif d'Action Collective Sport.

Certifié Qualiopi en décembre 2020, Sport Propulse Formation a vu sa démarche qualité approuvée et saluée, avec un audit de surveillance venant de nouveau attester sa certification.

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Actions permettant de valider les acquis de l'expérience



QUI SOMMES-NOUS ?

NOS CHIFFRES

92%
de satisfaction

18 sessions
de formation
catalogue

Compétences pédagogiques
reconnues par **92%** des stagiaires

90% des stagiaires ont
validé les acquis
en fin de formation



QUI SOMMES-NOUS ?

NOS FORMATEURS



MÉLISSA JARRAR

Diplômée d'un Master 2 en Management des Organisations Sportives

Expertises : *management, ingénierie de formation, modèles économiques, sources de financements, prise en compte du handicap, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)*



RAFAËL MOTTI

Diplômé d'un Master 2 en Management du Sport
Parcours Conduite de Projets en Développement Sportif

Expertises : *mise en place d'un projet associatif, sport-santé bien-être, gestion associative, mixité, conduites d'études et projets événementiels*



CAMILLE JACQUOT

Diplômée d'un Master 2 en Management des Organisations Sportives

Expertises : *gestion de projets événementiels, connaissances sur l'Olympisme et ses valeurs, effectuer une demande de labellisation et connaître les dispositifs de passerelles entre le mouvement sportif et l'éducation nationale*



PIERRE-YVES MONTAGNAT

Diplômé d'un Master 2 en Science de l'Education.
20 ans d'expérience au service du mouvement associatif et sportif

Expertises : *ingénierie de formation, apprentissage et autodétermination, gestes et postures en formation, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)*



CLÉMENCE TERNIER

Diplômée d'un Master 2 en Journalisme et Communication

Expertises : *stratégie de communication digitale et print, conception d'une ligne éditoriale et usages des réseaux sociaux, optimisation de la communication digitale par l'utilisations d'outils et de techniques*

Ainsi qu'avec l'appui d'intervenants de notre réseau de CDOS, de Liges et d'indépendants.

NOS MODALITÉS

MÉTHODES ET ACCESSIBILITÉ

NOS MÉTHODES D'APPRENTISSAGE



Les méthodes pédagogiques

Nos formateurs s'appuient sur une variété de méthodes et d'outils pédagogiques afin de transmettre au mieux les contenus de nos formations. Dans ce cadre, nos équipes mobilisent divers outils : quiz, cas pratiques, tests de connaissance, QCM, etc. Sport Propulse Formation s'appuie également sur une gestion administrative, logistique et financière informatisée qui favorise le bon suivi des stagiaires (Digiforma). Nos pédagogies (transmissive ou de groupe), ainsi que nos outils (étude de cas, exposé, quiz, échange inter-stagiaire, etc...) sont adaptés aux formats et objectifs de nos sessions.



Les méthodes d'évaluation

Sensibles à la montée en compétences de nos stagiaires, nous les évaluons à plusieurs reprises pendant leur parcours de formation :

- › Avant l'entrée en formation, pour connaître vos besoins,
- › Avant la session, pour cibler vos attentes et adapter nos méthodes,
- › Pendant la formation, pour évaluer vos montées en compétences,
- › Après la formation, pour recenser vos évaluations pédagogiques et de satisfaction.

L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS



Notre organisme de formation est sensible à ce que l'ensemble des services proposés soit accessible pour tous. Aussi, nous nous engageons à :

- › Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination,
- › Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours (Art. D5211-2 et suivants du Code du Travail).

Comment ?

- › Par le développement de l'accessibilité pédagogique : en organisant l'accueil des personnes en situation de handicap,
- › En développant la capacité de nos équipes à organiser la compensation du handicap en formation,
- › En s'assurant de l'accessibilité de l'ensemble des lieux,
- › En nommant une référente Handicap qui pourra orienter et accompagner les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez également consulter « Le catalogue des acteurs régionaux du handicap ».



NOS MODALITÉS

FINANCEMENT ET INSCRIPTION

FINANCER VOTRE FORMATION

Les partenaires sociaux de la branche Sport ont défini les modalités de mise en œuvre d'une politique de financement sur les fonds conventionnels pour répondre aux besoins spécifiques des salariés et des dirigeants bénévoles de la branche.

Le financement sur l'enveloppe actions individuelles concerne les coûts pédagogiques des demandes de formation formulées par un adhérent pour ses salariés ou les dirigeants bénévoles et éligibles au titre du plan de développement des compétences, selon les conditions suivantes* :



Publics éligibles

Salariés et dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat (Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire Général élu).



Deux tarifs

- › Formation inférieure ou égale à 70h
- › Formation supérieure à 70h
- › Frais annexes selon barème OPCO** : voir "Les plafonds de financement - AFDAS",
- › Pas de limite en termes de nombre de dossiers, de plafonds ou de nombre d'heures par action de formation.



Pour plus d'informations : www.afdas.com

VOUS INSCRIRE

- 1 En ligne via les liens de pré-inscription mis à disposition en amont des sessions. Par mail ou par téléphone auprès de notre service formation : formation.aura@franceolympique.com - 04 74 19 00 59
- 2 Vous pourrez accéder à un formulaire d'admission à compléter afin de vérifier que la formation corresponde bien à vos besoins.
- 3 Après analyse et confirmation de notre part, vous recevrez tous les éléments nécessaires à votre inscription qui sera validée par le retour d'une convention et d'un devis signés.
- 4 Quelques jours avant la formation, vous recevrez votre convocation ainsi qu'un livret d'accueil.
- 5 Après la formation, vous serez transmis les derniers documents utiles et modalités de règlement.

L'accès à la formation est sans délai à partir du moment où la procédure d'inscription a été finalisée. Les inscriptions aux formations catalogue sont accessibles jusqu'à 5 jours avant la formation.

*Dans la limite des critères fixés et des fonds disponibles.
**NB : Frais annexes non pris en charge dans le cadre des actions individuelles.





FORMATIONS CATALOGUE



Le package de votre formation

- › Votre inscription.
- › La préparation de la session de formation : recherche, mise en forme, rédaction et évaluation.
- › Votre espace personnel digital Digiforma, votre plateforme dédiée pour vos échanges et documents.
- › L'animation de la session par un formateur interne au CROS Auvergne-Rhône-Alpes ou un intervenant ou prestataire externe issu du mouvement sportif.
- › Logistique sur place : café d'accueil et prise en charge du repas du midi, mise à disposition de matériel.
- › Le suiti de la session : post-formation, évaluation, gestion administrative et financière.
- › Kit pédagogique : outils, ressources et supports utiles.

FORMATIONS CATALOGUE



LES WEBINAIRES & FORMATIONS EN 1 CLIN D'OEIL

SEPTEMBRE RESSOURCES HUMAINES

Les rendez-vous Afdas - La période de reconversion, un dispositif pour accompagner la transition professionnelle de vos salariés
Webinaire - 29 septembre

OCTOBRE PRÉVENTION

Obtenir le PSC - Premiers Secours Citoyen (ancien PSC1)
Formation - 13 octobre

DÉCEMBRE CITOYENNETÉ

Valeurs de la République et laïcité
Formation - 10 & 11 décembre

JANVIER FINANCES

Les rendez-vous Afdas - Les règles de prise en charge de formation
Webinaire - 12 janvier

Nos formations peuvent être transposées en prestation sur-mesure. Pour plus d'informations : formation.aura@franceolympique.com

WEBINAIRE

Ressources humaines

SEPTEMBRE « Les rendez-vous Afdas - La période de reconversion, un dispositif pour accompagner la transition professionnelle de vos salariés »

Accompagnez les évolutions de vos salariés



29 septembre



12h-12h45



Gratuit



Distanciel
Disponible en replay

CONTEXTE

La période de reconversion est un outil de transition, de promotion et de reconversion professionnelles (reconversion interne ou externe), né du remplacement des dispositifs Pro-A et Transition collective (TransCo).

Elle permet d'organiser la mobilité interne ou externe de vos salariés en sécurisant leur parcours de formation.

La période de reconversion est ouverte à tout salarié, quel que soit son âge, son niveau de qualification initiale ou sa situation professionnelle antérieure. C'est une opportunité majeure pour les TPE/PME de faire monter en compétences des profils expérimentés.

OBJECTIFS

> Connaître le fonctionnement de ce dispositif :

A quoi sert-il ?

A qui s'adresse-t-il ?

Comment le mobiliser ?

A quel moment le mobiliser ?



Infos et inscription

FORMATION Prévention

OCTOBRE « Obtenir le PSC – Premiers Secours Citoyen (ancien PSC1) »

Les bons gestes peuvent tout changer !



13 octobre



9h-17h



75€ / salarié
75€ / bénévole



Présentiel
Lyon

CONTEXTE

Dans le cadre des activités sportives, les encadrants, dirigeants, salariés ou bénévoles peuvent être confrontés à des situations d'urgence nécessitant une réaction rapide et adaptée. Être formé aux gestes de premiers secours, c'est agir efficacement en cas d'accident, contribuer à préserver l'intégrité physique d'une victime et participer activement à une culture de la sécurité au sein de l'association.

Le PSC (premiers secours citoyen) est la formation de base aux premiers secours, reconnue par l'État, permettant à chacun et chacune d'acquérir les réflexes indispensables face aux situations d'urgence. Elle est fortement recommandée dans les structures sportives, tant pour les encadrants que pour les bénévoles impliqués sur le terrain. Elle est souvent un prérequis pour s'inscrire à certaines formations.

OBJECTIFS



- > Analyser une situation, se protéger soi & la victime
- > Agir face à tout type d'accident, à un malaise (alerter les secours notamment)
- > Effectuer les gestes de secours appropriés et surveiller l'évolution de l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours



Infos et inscription



Cette formation peut être transposée en prestation sur-mesure. Pour plus d'informations : formation.aura@franceolympique.com

FORMATION Citoyenneté



DÉCEMBRE « Valeurs de la République et laïcité »

Des repères concrets pour faire vivre la laïcité



10 & 11 décembre



9h-17h



Gratuit



Présentiel
Lyon

CONTEXTE

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux, la laïcité est souvent mal comprise. La formation Valeurs de la République et laïcité a été conçue pour permettre aux stagiaires de contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien.

Initié fin 2015, le plan national de formation Valeurs de la République et laïcité (VRL) a été réaffirmé dans le cadre du Comité interministériel des villes du 29 janvier 2021 avec l'objectif de former désormais 40 000 acteurs de terrain par an.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables :



- > D'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse ;
- > De répondre aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions. Ces réponses sont fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination et sur une logique de dialogue et de pédagogie.



Infos et inscription



Cette formation peut être transposée en prestation sur-mesure. Pour plus d'informations : formation.aura@franceolympique.com

WEBINAIRE

Finances

JANVIER « Les rendez-vous Afdas - Les règles de prise en charge de formation »

Faites de la formation un levier pour développer les compétences de vos équipes et soutenir votre projet associatif.



12 janvier



12h-13h



Gratuit



Distanciel
Disponible en replay

› CONTEXTE

Choisir le bon financement pour former vos collaborateurs.

Former vos salariés est essentiel pour soutenir votre développement, accompagner les mutations de votre secteur et sécuriser les parcours professionnels. Pour vous aider à faire les bons choix, l'Afdas vous informe et conseille sur les solutions de financement adaptées à la taille de votre entreprise, à votre branche professionnelle et à vos projets RH.

› OBJECTIFS



- > Financer les formations de vos salariés
- > Financer les formations pour vos dirigeants élus



[Infos et inscription](#)



2.

PRESTATIONS SUR-MESURE

Une formation qui vous ressemble

Vous aimez une thématique de notre catalogue permanent ? Nous l'adaptons en une formation faite pour vous :

- choisissez le format,
- ajustez les contenus,
- définissez la durée et le rythme.

Vous partez d'un module existant, nous le transformons selon vos besoins. Et si vous avez déjà un projet précis, nous concevons votre formation dédiée, avec un accompagnement personnalisé et un devis clair.



FORMAT COURT

INFÉRIEUR À 4 HEURES

Soirée

 Bénévoles et salariés d'associations/collectivités

 Sur devis
Tarif préférentiel pour les adhérents

 Créneau de 2 à 3h

 Présentiel ou distanciel

- » **SUJETS**
- > Valeurs de la République et Laïcité
 - > Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
 - > Responsabilité des dirigeants associatifs
 - > Tutorat et suivi de ressources
 - > Modèles économiques
 - > Stratégie marketing

» **EXEMPLE**

RGPD : 1 soirée d'information de 2 heures à destination d'un groupe de salariés d'associations.

Objectifs : compréhension des grands principes, identification des différents droits des utilisateurs, présentation des éléments de preuves et risques encourus.



FORMAT LONG

7 HEURES ET PLUS

Journée

 Bénévoles et salariés d'associations/collectivités

 Sur devis
Tarif préférentiel pour les adhérents

 Journée de 7h

 Présentiel ou distanciel

- » **SUJETS**
- > Sources de financements privés
 - > Mobilisation des bénévoles
 - > Valeurs de la République et Laïcité
 - > Stratégie de communication externe
 - > Accueil et inclusion de publics spécifiques
 - > Méthodologie de projet
 - > Management d'équipe
 - > Stratégie marketing

» **EXEMPLE**

Valeurs de la République et Laïcité : 1 formation divisée en deux modules de 7 heures avec un groupe de bénévoles et salariés.

Objectifs : repères historiques et références juridiques de base, adaptation des postures et positionnements aux situations professionnelles, réponses pédagogiques et logique de dialogue.

Multi-sessions

 Bénévoles et salariés d'associations/collectivités

 Sur devis
Tarif préférentiel pour les adhérents

 Plusieurs créneaux à définir

 Présentiel ou distanciel

- » **SUJETS**
- > Responsabilité des dirigeants associatifs
 - > Appréhender le sport en entreprise
 - > Mobilisation des bénévoles
 - > Modèles économiques de clubs
 - > Source de financements privés
 - > Stratégie de communication externe
 - > Mise en place du projet associatif
 - > Outils comptables et financiers

» **EXEMPLE**

Thématique : Communication/RGPD/Mobilisation bénévole
Financements/Projet associatif/Comptabilité : 6 créneaux de 2 ou 3 heures avec 6 groupes distincts de dirigeants bénévoles.

Objectifs : canaux de diffusion externes, protection des données personnelles, fidélisation des bénévoles, développement de ressources, construction de projet, outils comptables et financiers.

FORMAT MODULABLE

SELON VOS BESOINS

Atelier

-  Bénévoles et salariés d'associations/collectivités
-  Sur devis
Tarif préférentiel pour les adhérents
-  Créneaux de 2h à 7h
-  Présentiel ou distanciel

- » **SUJETS**
- > Mobilisation des bénévoles
 - > Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
 - > Accompagnement aux réseaux sociaux
 - > Tutorat et suivi de ressources

- » **EXEMPLE**
- Accompagnement aux réseaux sociaux : 3 créneaux de 2 heures à destination d'une salariée d'association.
- Objectifs :** définition de l'objet et des objectifs des réseaux sociaux, état des lieux des outils et réseaux mobilisés, mobilisation des éléments adaptés à la stratégie de la structure, focus spécifiques.



Autres interventions extérieures

-  Etudiants, stagiaires et alternants
-  Sur convention
-  À définir
-  Présentiel ou distanciel

- » **CIBLES**
- > Enseignements universitaires en Droit du sport
 - > Organismes de formation nationaux ou régionaux
 - > Ecoles privées du secteur Sport

- » **EXEMPLE**
- Thématique :** Environnement, Droit et Administration
- Cadre juridique et réglementaire et environnement institutionnel : 18 heures de cours réparties sur plusieurs journées collectives auprès d'étudiants.
- Objectifs :** cadre légal du Sport, acteurs et relations du club avec ses partenaires institutionnels, fonctionnement du club, responsabilités du club et de ses acteurs.

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

PANORAMA DES STRUCTURES



Soyez les prochains !
formation.aura@franceolympique.com

3.

ACCOMPAGNEMENTS
VAEL'accompagnement à la validation des
acquis de l'expérience (VAE)

Le **dossier d'expérience** étant la clé de voûte de la candidature à une VAE, et le document principal sur lequel le jury de validation fondera son jugement final, sa préparation représente une étape essentielle qui se trouve favorisée par l'accompagnement.

Après enregistrement sur la plateforme « France VAE » et dès la **recevabilité de la demande de validation**, **Sport Propulse Formation** vous propose d'assurer votre suivi tout au long du parcours, de la rédaction du dossier d'expérience à la soutenance orale devant le jury, avec établissement d'un bilan, toujours dans l'optique d'une meilleure démarche de VAE.

ACCOMPAGNEMENTS À LA VALIDATION
DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

La démarche d'accompagnement VAE

Labellisé par la **DRAJES** comme organisme qualité, le CROS AURA et son organisme **Sport Propulse Formation** vous proposent un accompagnement pendant l'ensemble de la démarche de **validation des acquis de l'expérience (VAE)**, au plus près de vos besoins. Suite à votre notification d'avis de recevabilité pour votre dossier administratif, nous sommes à vos côtés pour vous aider à la formalisation de votre dossier d'expérience VAE.



Cette démarche est ouverte à toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles RNCP.

Cadre de l'accompagnement



- > Comprendre le dispositif de la VAE ;
- > S'approprier ses propres expériences ;
- > Identifier ses compétences validables ;
- > Développer son expression écrite et orale ;
- > Formaliser son dossier de validation ;
- > Se préparer à l'entretien avec le jury ;
- > Définir la suite de son parcours.

Les modalités de l'accompagnement

 À convenir
entre les parties

 20h

 2 200,00€
TTC *

 À convenir
entre les parties

* Financement possible (OPCO, Pôle Emploi, CPF...)

1 Accueil et contractualisation

 3 heures

2 Exploration du parcours et des expériences du candidat

 3 heures

3 Elaboration du dossier de validation

 3 heures

4 Préparation à l'entretien devant le jury

 3 heures

5 Clôture de l'accompagnement

 2 heures

 Le temps d'accompagnement comprend
aussi des échanges et travaux inter-séances.

4.

PORTAGES
DE FORMATIONS**La mise en place d'un portage pour votre projet d'action de formation**

En tant que «tête de réseau» du mouvement olympique et sportif au niveau régional, le CROS AURA propose un service de gestion à la mise en oeuvre d'une Action Collective du Sport.

Dès lors, les structures sportives ne disposant pas de la certification Qualiopi®, et ne souhaitant pas forcément s'engager via ce label qualité, ont la possibilité de solliciter notre équipe par le biais du dispositif proposé par l'Afdas, opérateur de compétences.

SERVICES DE PORTAGE DE FORMATIONS

Sport Propulse Formation place la structuration et la professionnalisation du mouvement olympique et sportif au centre de ses priorités. Toujours en veille sur le champ de la formation, l'OF du CROS s'est engagé à respecter les **critères du Référentiel National Qualité (RNQ)** et dispose de la **certification Qualiopi®**.

Dans le cadre des **Actions Collectives Sport** proposées par l'opérateur de compétences Afdas, notre équipe vous propose de prendre en charge la saisie et la gestion administrative liées à votre projet de formation.

Comment inscrire une action ?

Dans le cadre du plan de développement des compétences, le dispositif exige le respect de certains critères :

- > Durée de formation inf. ou égale à 15 jours ou 105 heures
- > 8 à 25 stagiaires maximum par action
- > 2 structures minimum par action
- > Certifications RNCP exclues

Les avantages pour la structure sportive

- > Le bénéfice de la structure fonctionnelle et de la certification de l'OF du CROS
- > La réalisation d'une économie sur l'enveloppe allouée aux actions individuelles
- > La prise en charge d'une démarche de saisie administrative et un gain de temps
- > La garantie d'un interlocuteur unique de gestion et d'un contact privilégié

Le CROS a développé un **cahier des charges** précisant les attendus relatifs aux rôles et missions de chacun, ainsi qu'une convention nécessaire à la bonne organisation du portage, dans le respect d'une procédure bien définie :



Sollicitation d'une structure sportive formalisée par une demande par mail ou téléphone.



Vérification de la validité du dossier et transmission du Cahier des Charges correspondant.



Communication des documents et informations utiles (module, stagiaires et frais).



Signature de la convention de portage et saisie de l'action collective sur la plateforme.



Mise en place de l'action de formation et proposition de financement à confirmer.



Évaluation, clôture et bilan de l'action collective avec redistribution des fonds.

À VOTRE ÉCOUTE !

VOS BESOINS EN FORMATION

L'équipe du CROS est à votre disposition pour étudier toute demande de formation adaptée aux spécificités de votre structure.

Vous serez ainsi associé à la conception, à l'organisation et à la définition des objectifs et contenus pédagogiques répondant à vos besoins. Vos projets de formation peuvent également être construits à partir de notre catalogue de formation permanent, en adaptant les différentes modalités de mise en oeuvre.

Fort de notre réseau de partenaires et d'intervenants, nous vous accompagnons dans une démarche de conseil et de co-construction, quel que soit votre projet, et en fonction du niveau de compétences à développer.

Si vous souhaitez élaborer une formation accessible à des personnes en situation de handicap, notre Référente Handicap peut aussi vous accompagner.



NOUS CONTACTER

Mélissa JARRAR
Directrice du CROS

Pierre-Yves MONTAGNAT
Chef de projet Formation

Service Administratif
formation.aura@franceolympique.com
04 74 19 00 59

Pour plus d'informations :
crosauvergnerhonealpes.fr/sportpropulseformation

DONNEZ DE L'ÉLAN À VOS COMPÉTENCES



**SPORT
PROPULSE
FORMATION**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SPORT PROPULSE FORMATION

*l'organisme de formation du
Comité Régional Olympique et Sportif
Auvergne-Rhône-Alpes*

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - 69 007 Lyon

04 74 19 00 59
formation.aura@franceolympique.com

www.crosauvergnerhonealpes.fr/sportpropulseformation

